

académie
Aix-Marseille

académie

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bulletin académique

n° 638

du 23 juin 2014

Sommaire

SERVICE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION		
- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) - Recrutement coordonnateur bassin		1
SERVICE VIE SCOLAIRE		
- Bassins de Formation pour la rentrée 2014		4
- Composition de la commission académique d'appel de décisions de conseil de discipline des EPLE - Arrêté modificatif		7

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Ali SAÏB - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Didier LACROIX - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 71 23)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



Service Académique d'Information et d'Orientation

SAIO/14-638-77 du 23/06/2014

MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS) - RECRUTEMENT COORDONNATEUR BASSIN

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme GAYDON, chargée de mission - Mme JACQUART, collaboratrice MLDS

Un poste de coordonnateur MLDS est à pourvoir pour la rentrée 2014 :

- Vaucluse

Vous trouverez en annexe le profil de poste. Une expérience de formateur et/ou d'accompagnement de jeunes gens en difficulté est vivement conseillée. Les candidatures devront parvenir par voie électronique à maryse.jacquart@ac-aix-marseille.fr pour le 30 juin au plus tard, délai de rigueur (les éventuelles pièces justificatives seront demandées ultérieurement).

Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

PROFIL DE POSTE

Coordonnateur MLDS

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions du poste :

- Coordonner les différentes actions d'un bassin ou plusieurs : liaison avec les formateurs des différentes actions, diagnostic et conception des actions.
- Impulser et participer au partenariat en liaison avec les objectifs de la politique académique.
- Travailler en collaboration avec le responsable académique MLDS.

ACTIVITES

1. Coordination des équipes et des actions

- Assurer la diffusion des informations afférant au fonctionnement des actions.
- S'assurer de la pertinence des dispositifs en fonction des besoins et en liaison avec les partenaires du réseau Foquale au sein d'un même bassin.
- Animer et réguler les équipes, permettre des échanges de pratiques.
- S'assurer des besoins des dispositifs (remplacements, recrutements des intervenants ...).

2. Le partenariat

- Se faire connaître dans le bassin et être reconnu comme personne ressource, porter la politique académique de prévention du décrochage scolaire auprès des différents partenaires (intra et interinstitutionnel).
- Participer aux réunions fonctionnelles PSAD et FOQUALE.
- Travailler en partenariat avec DCIO pour mettre en œuvre les premiers contacts et les entretiens avec les jeunes décrocheurs.
- Avoir des liens étroits avec les partenaires du terrain : ML, associations, ...

3. Travail en collaboration avec responsable académique

- Être conseiller technique auprès du responsable académique de la MLDS
- Participer aux réflexions sur les évolutions MLDS avec apport de son expertise du terrain

- S'assurer de la remontée des informations afférentes aux formateurs (rapports d'activité, remontées en flux, ...), aux actions (appels à projet, budget, ...)
- Participer à toutes les réunions de travail nécessaires.
- Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

LIEU D'EXERCICE

Le coordonnateur MLDS est rattaché administrativement et exerce ses fonctions au sein d'un établissement scolaire implanté dans un bassin d'éducation et de formation. Le coordonnateur est placé sous l'autorité du chef d'établissement.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Organisation (autonomie, concevoir et piloter un projet),
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures),
- Travail d'équipe, adaptabilité, avoir des qualités relationnelles (encadrer, coordonner une équipe),
- Impulser la mise en œuvre des partenariats,
- Maîtriser les TICE et avoir des qualités rédactionnelles,
- Savoir rendre compte,
- Etre créatif, innovant, réactif,
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision

Les candidats dont les dossiers auront été pré sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir à la MLDS avant le 30 juin 2014 par voie électronique seulement à l'adresse suivante : maryse.jacquart@ac-aix-marseille.fr.

DELAI DE RIGUEUR



Service Vie Scolaire

SVS/14-638-168 du 23/06/2014

BASSINS DE FORMATION POUR LA RENTREE 2014

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. COUTOULY - Tel 04 42 91 75 71 - Fax : 04 42 91 70 02

Veillez-trouver ci-joint les **nouvelles cartes des bassins de formation** pour la rentrée 2014.

Les modifications concernent la ville de Marseille qui sera découpée en trois bassins à la rentrée prochaine.

- **Marseille Centre** regroupera les 1^{er}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, et 8^{ème} arrondissements ainsi que le collège Roy d'Espagne situé dans le 9^{ème} arrondissement.

- **Marseille Est**, regroupera les 9^{ème} (excepté le collège Roy d'Espagne), 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} arrondissements.

- **Marseille Littoral Nord**, regroupera les 2^{ème}, 3^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement.

Tous les établissements qui étaient auparavant sur le bassin Marseille Est Aubagne la Ciotat, ainsi que les communes d'Allauch et de Plan de Cuques, sont maintenant regroupés au sein **du bassin Allauch-Aubagne-la Ciotat**.

Septèmes-les-Vallons qui était rattaché au Bassin Marseille Littoral Nord fait désormais partie du bassin **Aix-Pertuis-Gardanne**.

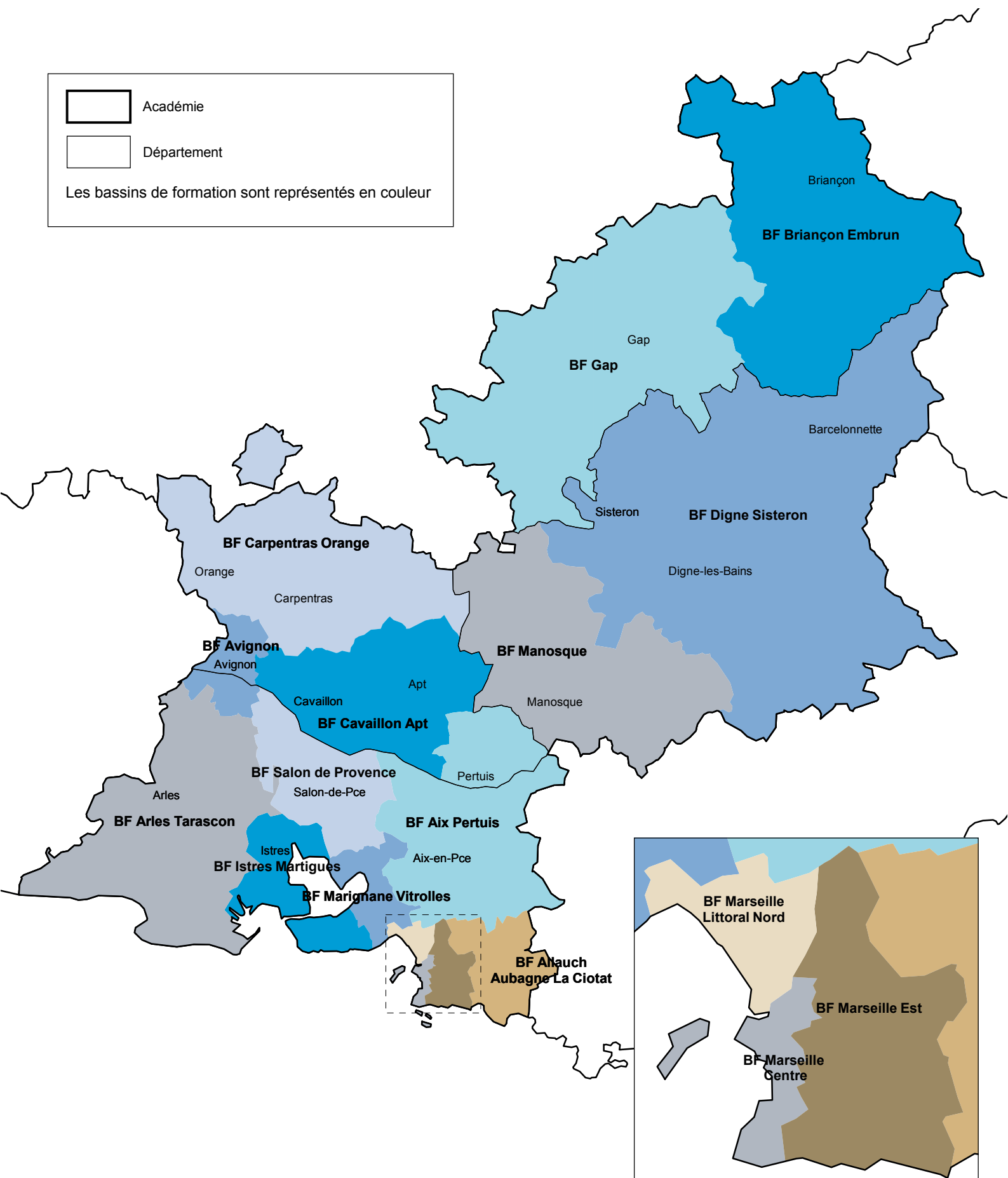
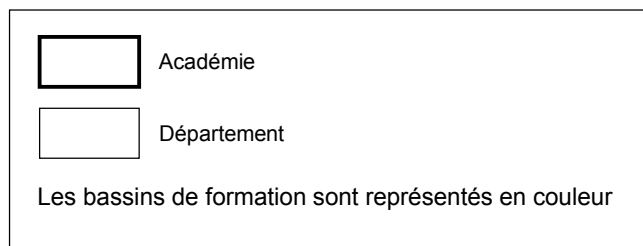
Les autres bassins ne sont pas modifiés.

Je vous rappelle par ailleurs qu'en juin 2013, dans un contexte de rationalisation et de répartition des moyens, il a été choisi de fusionner les missions de secrétaire de bassin et d'assistant CLEE.

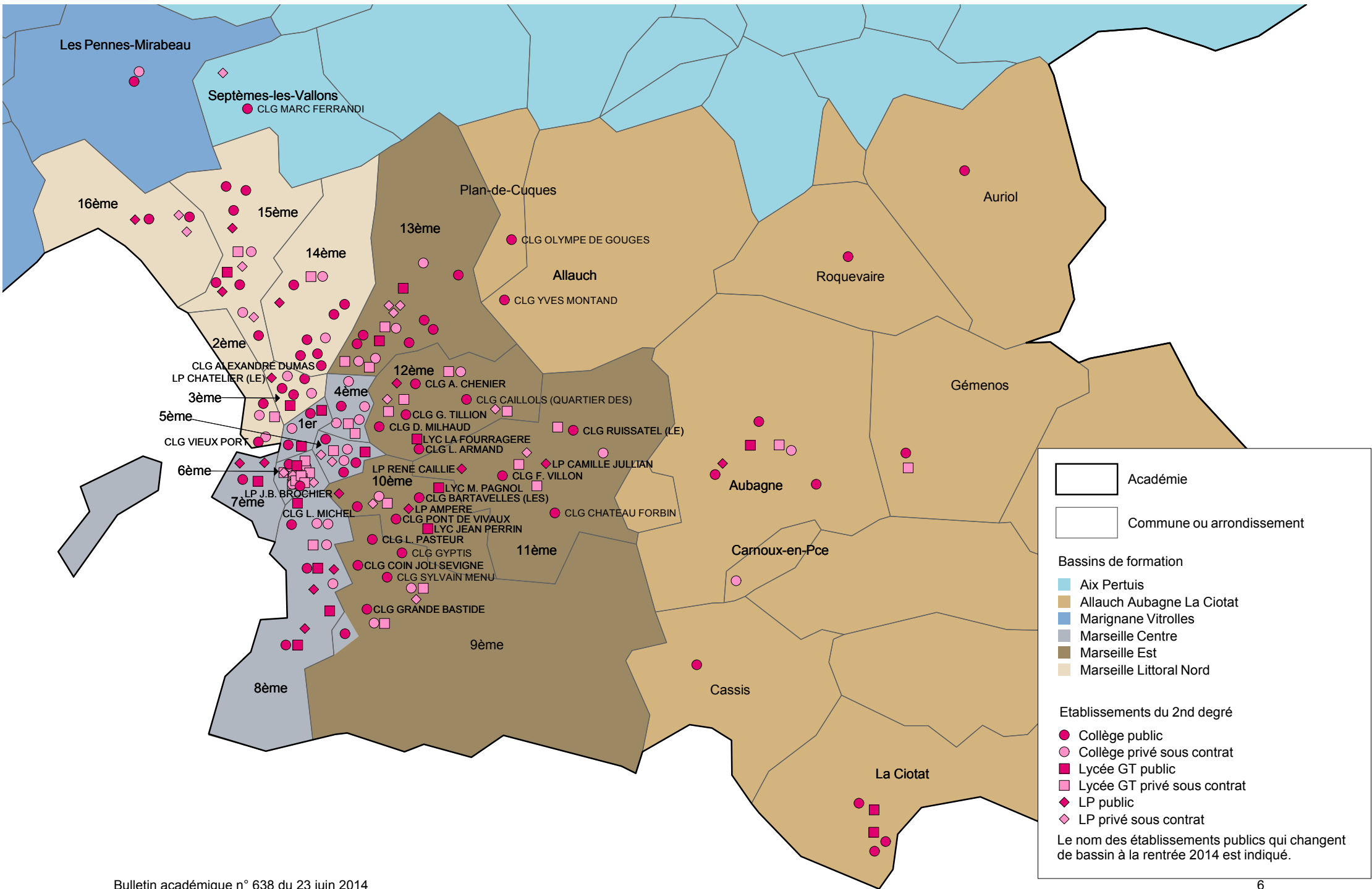
De plus, dans un souci de cohérence académique, il a été décidé de permettre à chacun des 16 bassins de formation de bénéficier d'un assistant, recruté sur un emploi aidé, qui remplira la double mission de secrétaire de bassin et d'assistante CLEE.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Les bassins de formation à la rentrée 2014



Zoom sur les nouveaux bassins de formation marseillais à la rentrée 2014





Service Vie Scolaire

SVS/14-638-169 du 23/06/2014

COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'APPEL DE DECISIONS DE CONSEIL DE DISCIPLINE DES EPLE - ARRETE MODIFICATIF

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 75 73 - Fax : 04 42 91 70 02

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vu le Code de l'Education, en ses articles 111-2, R 511-49, D 511-51,

Vu le décret n° 2009-627 du 6 juin 2009.

Vu l'arrêté du 17 septembre 2009 fixant la composition de la commission académique d'appel de décision de conseil de discipline des établissements publics locaux d'enseignement.

ARRETE MODIFICATIF

L'article 1 de l'arrêté précité est ainsi modifié.

Article 1 :

Monsieur Thierry Dalmasso, Inspecteur d'Académie, Directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône, est nommé pour une durée d'un an, en remplacement de Monsieur Guillaume Lecuivre, Directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône ceci à compter de la publication du présent arrêté au Bulletin Académique du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille.

Article 2

Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 juin 2014

Ali Saïb

Signataire : Ali SAÏB, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités